



Date de Révision de Kit: 14/01/2022

9200 ADHESIF ÉPOXY STRUCTUREL – KIT

Kit de produit MG Chemicals en plusieurs parties

Ce produit est un kit composé de plusieurs pièces. Chaque pièce est un composant chimique emballé indépendamment et fut soumis individuellement à des évaluations des dangers.

Contenu du Kit

<i>Pièce</i>	<i>Nom de Produit</i>	<i>Utilisation du Produit</i>
A	9200-A	Résines d'uréthane pour durcisseurs
B	9200-B	Durcisseur uréthane pour utilisation avec des résines

Les fiches de données de sécurité pour chacune des pièces énumérées ci-dessus suivent cette page de couverture.

Instruction pour la Transportation

Avant d'offrir ce kit pour le transport, lisez la Section 14 pour toutes les pièces répertoriées ci-dessus.



9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A) MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num: A-2.00
Fiche de données de sécurité (Conforme au règlement (UE) n ° 2020/878)

Date de publication: 08/06/2021
Date de révision: 08/06/2021
L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	9200-A
Synonymes	SDS Code: 9200-A; 9200-25ML, 9200-50ML, 9200-1.7L UFI:VEN0-A0WN-400V-UD4S
Autres moyens d'identification	Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	résine d'adhésif
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	MG Chemicals Ltd - FRA	MG Chemicals (Head office)
Adresse	Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta	9347 - 193 Street Surrey V4N 4E7 British Columbia Canada
Téléphone	Pas Disponible	+(1) 800-201-8822
Fax	Pas Disponible	+(1) 800-708-9888
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Verisk 3E (Code d'accès: 335388)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H411 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Attention

Déclaration(s) sur les risques

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclaration(s) supplémentaires

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
---------------	---

Déclarations de Sécurité: Prévention

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Déclarations de Sécurité: Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.
-------------	---

2.3. Autres dangers

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gênes pour le système respiratoire*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

Possibles sensibilisateurs respiratoires*.

Peut affecter la fertilité*.

Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	Figurant dans le règlement Europe (UE) 2018/1881 Exigences spécifiques pour Perturbateurs endocriniens
--	--

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	[%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.28064-14-4 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	46	<u>Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle</u> [e]	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H315, H319, H317, H411, EUH019, EUH205 [1]	Pas Disponible
1.1675-54-3 2.216-823-5 3.603-073-00-2 603-074-00-8 4.Pas Disponible	32	<u>bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane</u>	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1; H315, H319, H317 [2]	Pas Disponible
1.14807-96-6 2.238-877-9 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	17	<u>talc- (Mg3H2(SiO3)4)</u>	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H332, H335 [1]	Pas Disponible
1.60506-81-2 2.262-270-8 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	2	<u>diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]-1,3-propanediyle</u>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3; H319, H317, H412 [1]	Pas Disponible
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			

SECTION 4 Premiers secours

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire. ▸ S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas. ▸ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▸ En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▸ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▸ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▸ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
-------------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▸ Peut être violemment réactif. Peut exploser. ▸ Mettez un vêtement qui protège tout votre corps. ▸ Portez un appareil respiratoire.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Combustible. ▸ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▸ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▸ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▸ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. <p>Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO₂) aldéhydes dioxyde de silicium (SiO₂). d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p>

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▸ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▸ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▸ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▸ Essuyez. ▸ Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.
Eclaboussures Majeures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p>

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

Classe des produits chimiques : phénols et crésols

Pour une libération sur le sol : sorbants recommandés listés dans l'ordre de priorité.

TYPE DE SORBANT	RANG	APPLICATION	COLLECTE	LIMITATIONS
-----------------	------	-------------	----------	-------------

LIBERATION DANS LE SOL - FAIBLE

Polymère réticulé - particule	1	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, SS
Polymère réticulé - coussin	1	Au lancer	Avec une fourche	R, DGC, RT
Fibre de bois - coussin	1	Au lancer	Avec une fourche	R, P, DGC, RT
Verre-mousse - coussin	2	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, P, DGC
Argile sorbant - particule	2	Avec une pelle	Avec une pelle	R, I, P
Fibre de bois - particule	3	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, P, DGC

LIBERATION DANS LE SOL - MOYENNE

Polymère réticulé - particule	1	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, SS
Polymère réticulé - coussin	2	Au lancer	Tracto-pelle	R, DGC, RT
Argile sorbant - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, P
Polypropylène - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, SS, DGC
Fibre de bois - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, P, DGC
Minéral expansé - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, W, P, DGC

Légende

DGC : Pas efficace quand la surface du sol est dense

R : Non réutilisable

I : Non incinérable

P : Efficacité réduite en cas de pluie

RT : Non efficace quand le terrain est accidenté

SS : A ne pas utiliser dans les sites environnementaux sensibles

W : Efficacité réduite en cas de vent

Référence : Sorbents for Liquid Hazardous Substance Cleanup and Control;

R.W Melvold et al: Pollution Technology Review No. 150: Noyes Data Corporation 1988

Risque modéré.

- ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.
- ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.
- ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.
- ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.
- ▶ Augmenter la ventilation.
- ▶ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire.
- ▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- ▶ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage.
- ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- ▶ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.
- ▶ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains.
- ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. ▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré. ▶ Evitez la concentration dans les trous et creux. ▶ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. ▶ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. ▶ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▶ N'utilisez PAS des seaux en plastique. ▶ Evitez le contact avec des matériels incompatibles. ▶ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▶ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ▶ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation ▶ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. ▶ NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stockez-le dans son récipient d'origine. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. ▶ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les époxydes sont hautement réactifs avec les acides, bases et agents oxydants et réducteurs. ▶ Les époxydes réagissent, de manière probable avec les chlorures de métaux, l'ammoniac, les amines, les métaux de groupe I. ▶ Les peroxydes peuvent provoquer une polymérisation des époxydes. ▶ Les phénols sont incompatibles avec les substances réductrices fortes telles que les hydrures, les nitrures, les métaux alcalis et les sulfides. ▶ De la chaleur est également générée par la réaction acide-base entre les phénols et les bases. ▶ Les phénols sont sulfonés très rapidement (par exemple, par de l'acide sulfurique concentré à la température ambiante), ces réactions générant de la chaleur. ▶ Les phénols sont nitrés très rapidement, même par un acide nitrique dilué. ▶ Les phénols nitrés explosent souvent quand chauffés. Beaucoup de ceux-ci forment des sels métalliques qui tendent vers une détonation à partir d'un choc plutôt faible. <p>Une exposition à la lumière, aux initiateurs de radicaux libres, au fer, à la rouille et aux bases fortes, et un stockage au-delà de la date de péremption, peut initier une polymérisation.</p> <p>Eviter une contamination croisée entre les deux parties liquides du produit (kit). Si les deux parties du produit sont mélangées dans des proportions autres que celles du fabricant, il peut survenir une polymérisation avec congélation et évolution avec chaleur (exothermique). Cet excès de chaleur peut générer une vapeur toxique.</p> <p>Eviter une réaction avec les amines, les mercaptans, les acides forts et les agents oxydants.</p>

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartment
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	<p>cutanée 0.75 mg/kg bw/day (Systémique, chronique)</p> <p>inhalation 4.93 mg/m³ (Systémique, chronique)</p> <p>cutanée 89.3 µg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</p> <p>inhalation 0.87 mg/m³ (Systémique, chronique) *</p> <p>Oral 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</p>	<p>0.006 mg/L (L'eau (douce))</p> <p>0.001 mg/L (Eau - libération intermittente)</p> <p>0.018 mg/L (Eau (Marine))</p> <p>0.341 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce))</p> <p>0.034 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine))</p> <p>0.065 mg/kg soil dw (sol)</p> <p>10 mg/L (STP)</p> <p>11 mg/kg food (Oral)</p>
talc- (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	<p>cutanée 43.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique)</p> <p>inhalation 2.16 mg/m³ (Systémique, chronique)</p> <p>cutanée 4.54 mg/cm² (Locale, chronique)</p> <p>inhalation 3.6 mg/m³ (Locale, chronique)</p> <p>inhalation 2.16 mg/m³ (Systémique aiguë)</p> <p>inhalation 3.6 mg/m³ (Local, aiguë)</p> <p>cutanée 21.6 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</p> <p>inhalation 1.08 mg/m³ (Systémique, chronique) *</p> <p>Oral 160 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</p> <p>cutanée 2.27 mg/cm² (Locale, chronique) *</p> <p>inhalation 1.8 mg/m³ (Locale, chronique) *</p> <p>inhalation 1.08 mg/m³ (Systémique aiguë) *</p> <p>Oral 160 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) *</p> <p>inhalation 1.8 mg/m³ (Local, aiguë) *</p>	<p>597.97 mg/L (L'eau (douce))</p> <p>141.26 mg/L (Eau - libération intermittente)</p> <p>597.97 mg/L (Eau (Marine))</p> <p>31.33 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce))</p> <p>3.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine))</p>
diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-(oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-(oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	<p>cutanée 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique)</p> <p>inhalation 1.76 mg/m³ (Systémique, chronique)</p>	<p>0.013 mg/L (L'eau (douce))</p> <p>0.001 mg/L (Eau - libération intermittente)</p> <p>0.13 mg/L (Eau (Marine))</p> <p>2.8 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce))</p> <p>0.28 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine))</p> <p>0.22 mg/kg soil dw (sol)</p> <p>10 mg/L (STP)</p>

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Sans Objet

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	30 mg/m ³	330 mg/m ³	2,000 mg/m ³
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	39 mg/m ³	430 mg/m ³	2,600 mg/m ³
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	90 mg/m ³	990 mg/m ³	5,900 mg/m ³

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
-----------	----------------	-------------

Suite...

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	Pas Disponible	Pas Disponible
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible	Pas Disponible
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	1,000 mg/m3	Pas Disponible
diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	E	≤ 0.1 ppm
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	E	≤ 0.1 ppm
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	E	≤ 0.01 mg/m ³
diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	E	≤ 0.1 ppm


Notes: bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

CEL TWA: 1 mg/m³ [comparable au WEEL-TWA* pour les acryliques multifonctionnels (MFAs)]

Une exposition aux MFA a été rapportée comme provoquant une dermatose de contact chez les humains et des blessures sérieuses aux yeux. Une exposition à certaines résines-MFA contenant des aérosols a également été rapportée comme provoquant une dermatose. Comme aucune évaluation des effets possibles d'une exposition à long terme aux aérosols n'a été trouvée, un Niveau d'Exposition Environnemental des Lieux de travail (WEEL) a été suggéré par l'Association Américaine d'hygiène Industrielle (AIHA).

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Une ventilation d'échappement locale peut être nécessaire dans des conditions spécifiques. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses 'd'échappement' différentes, qui à leurs tours, déterminent les 'vitesses de capture' de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de contaminant:</th> <th>Vitesse de l'air:</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)</td> <td>0.25-0.5 m/s (50-100 f/min)</td> </tr> <tr> <td>aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)</td> <td>0,5-1 m/s (100-200 f/min.)</td> </tr> <tr> <td>Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)</td> <td>1-2,5 m/s (200-500 f/min)</td> </tr> <tr> <td>Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).</td> <td>2.5-10 m/s (500-2000 f/min)</td> </tr> </tbody> </table>	Type de contaminant:	Vitesse de l'air:	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0.25-0.5 m/s (50-100 f/min)	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)	Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2.5-10 m/s (500-2000 f/min)
	Type de contaminant:	Vitesse de l'air:									
	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0.25-0.5 m/s (50-100 f/min)									
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)										
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)										
Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2.5-10 m/s (500-2000 f/min)										
Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td> <td>1: Perturbation des courants d'air de la pièce</td> </tr> <tr> <td>2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2: Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3: Intermittent, faible production</td> <td>3: Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4: Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table>	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce	2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité	3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante	4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.	
Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle										
1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce										
2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité										
3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante										
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.										
Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.											
8.2.2. Protection Individuelle											
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▶ Masque chimique. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les 										

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

	concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	<p>NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p> <p>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <p>Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Fréquence et la durée de contact, ▸ La résistance chimique du matériau du gant, ▸ L'épaisseur du gant et ▸ dextérité <p>Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme. ▸ Les gants contaminés doivent être remplacés. <p>Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Excellente lorsque le temps de pénétration > 480 min ▸ Bonne lorsque le temps de pénétration > 20 min ▸ Juste quand le temps de pénétration < 20 min ▸ Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade <p>applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.</p> <p>Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.</p> <p>Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant.</p> <p>Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques.</p> <p>Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés. - Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. <p>Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Durant la manipulation des résines d'époxy de niveau liquide, porter des gants de protection chimique (e.g. nitrile ou caoutchouc nitrile-butatoluène), des bottes et des tabliers. ▸ NE PAS utiliser de coton ou de cuir (qui absorbe et concentre la résine), du chlorure de polyvinyle, des gants en caoutchouc ou polyéthylène (qui absorbent la résine). ▸ NE PAS utiliser de crèmes barrières contenant des graisses émulsifiantes et des d'huiles car elles peuvent absorber la résine, des crèmes à base de silicium devraient être vérifiées avant leurs utilisations. <p>Ne pas utiliser de gants en caoutchouc naturel</p> <p>Produits sans solvants ajoutés : porter des gants en nitrile</p> <p>Produits en combinaison avec des solvants : porter des gants épais (>0.5 mm) en nitrile</p> <p>Remplacez les gants immédiatement en cas de fissure ou en cas de changement d'aspect (dimension, couleur, flexibilité, etc)</p>
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Tenue complète. ▸ Tablier en P.V.C. ▸ Crème protectrice. ▸ Crème nettoyante pour la peau. ▸ Unité de lavement des yeux.

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	A-AUS	-
1000	50	-	A-AUS
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	A-2
10000	100	-	A-3
	100+		Conduit d'air**

* - Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Gris clair		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.3
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	>20.5
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	>150	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	>113	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible BuAC = 1	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatil (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	non disponible	pH en solution (%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle. Aucun cas de maladie respiratoire chez les êtres humains n'a été répertorié par suite d'une exposition à des acrylates multifonctions. Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées.
Ingestion	

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

	<p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.</p> <p>Produit à fort poids moléculaire ; sur une exposition aiguë, ils devraient passer à travers les voies gastro-intestinales avec peu de changements/absorption. Une accumulation occasionnelle du produit solide dans les voies alimentaires peut engendrer la formation de concrétion, produisant un inconfort.</p>
Contact avec la peau	<p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Toutes les résines acryliques multifonctions (MFA) produisent des désordres de la peau et une sensibilisation de la peau et une inflammation. Les vapeurs générées par le chauffage des copeaux peuvent conduire à des concentrations suffisantes pour produire une inflammation. Du au fait que l'exposition aux aérosols industriels de MFA inclut une exposition aux systèmes de résine, aux photo-initiateurs, aux solvants, aux agents de transfert d'hydrogène, aux stabilisants, aux fillers et aux inhibiteurs de polymérisation, un empoisonnement peut apparaître en raison d'une vaste plage d'actions chimiques</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> <p>Le produit peut provoquer une inflammation faible mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p>
Yeux	<p>preuves que le produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation importante peut s'ensuivre avec des rougeurs. Il peut y avoir des dommages à la cornée. A moins qu'un traitement prompt et adéquat, il peut s'ensuivre une perte permanente de la vision. La conjonctivite peut apparaître après des expositions répétées.</p>
Chronique	<p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Ce produit contient un polymère avec des groupe fonctionnels (aldéhydes et phénoliques) considéré comme de soucis modéré. Les aldéhydes sont réactifs, solubles et sont fortement irritants. Les aldéhydes plus faibles (légers) attaquent les tissus exposés et les espèces moins solubles peuvent pénétrer dans les poumons. Les groupes phénoliques avec des positions para et ortho libres sont réactifs. La toxicité est plus faible pour les espèces plus importantes car elles sont moins facilement absorbées par le corps. Toutefois, même les polymères plus importants avec plus d'un groupe réactif de risque modéré ne peuvent pas être classés comme polymère à faible risque.</p> <p>Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.</p> <p>Toutes les résines acryliques multifonctions (MFA) produisent des désordres de la peau et une sensibilisation de la peau et une inflammation. Les vapeurs générées par le chauffage des copeaux peuvent conduire à des concentrations suffisantes pour produire une inflammation. Du au fait que l'exposition aux aérosols industriels de MFA inclut une exposition aux systèmes de résine, aux photo-initiateurs, aux solvants, aux agents de transfert d'hydrogène, aux stabilisants, aux fillers et aux inhibiteurs de polymérisation, un empoisonnement peut apparaître en raison d'une vaste plage d'actions chimiques</p>

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

De nombreux produits chimiques peuvent imiter ou interférer avec les hormones du corps, connues sous le nom de système endocrinien. Les perturbateurs endocriniens sont des produits chimiques qui peuvent interférer avec les systèmes endocriniens (ou hormonaux). Les perturbateurs endocriniens interfèrent avec la synthèse, la sécrétion, le transport, la liaison, l'action ou l'élimination des hormones naturelles dans l'organisme. Tout système de l'organisme contrôlé par des hormones peut être dérégulé par des perturbateurs hormonaux. Plus précisément, les perturbateurs endocriniens peuvent être associés au développement de difficultés d'apprentissage, de déformations du corps, de divers cancers et de problèmes de développement sexuel. Les substances chimiques perturbant le système endocrinien ont des effets néfastes sur les animaux. Mais il existe peu d'informations scientifiques sur les problèmes de santé potentiels chez l'homme. Comme les gens sont généralement exposés à plusieurs perturbateurs endocriniens en même temps, il est difficile d'évaluer les effets sur la santé publique.

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: 4000 mg/kg ^[2]	Eyes * (-) (-) Slight irritant
	Oral(Rat) LD50; 4000 mg/kg ^[2]	Skin * (-) (-) Slight irritant
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Eye (rabbit): 2 mg/24h - SEVERE
	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
		Skin (rabbit): 500 mg - mild
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
	Inhalation(Rat) LC50; >2.1 mg/l4h ^[1]	Skin (human): 0.3 mg/3d-I mild
	Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg ^[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
	Oral(Rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	

Légende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A) & PHÉNOL POLYMÉRISÉ AVEC LE FORMALDÉHYDE, ÉTHER GLYCIDYLIQUE & BIS-[4-(2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE & DIACRYLATE DE 2-[[[3-HYDROXY-2,2-BIS[[[1-OXOALLYL]OXY]MÉTHYL]PROPOXY]MÉTHYL]-2-[[[1-OXOALLYL]OXY]MÉTHYL]-1,3-PROPANEDIYLE	<p>Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit.</p> <p>Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.</p>
BIS-[4-(2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE & TALC- (MG3H2(SiO3)4)	<p>Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérogène pour les humains.</p> <p>Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.</p>
TALC- (MG3H2(SiO3)4) & DIACRYLATE DE 2-[[[3-HYDROXY-2,2-BIS[[[1-OXOALLYL]OXY]MÉTHYL]PROPOXY]MÉTHYL]-2-[[[1-OXOALLYL]OXY]MÉTHYL]-1,3-PROPANEDIYLE	<p>Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.</p> <p>Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.</p>

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✗
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	9.4mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	1.2mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	1.1mg/l	2
	NOEC(ECx)	504h	crustacés	0.3mg/l	2
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	LC50	96h	Poisson	89581.016mg/l	2
	NOEC(ECx)	720h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	918.089mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	7202.7mg/l	2

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	21mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	8.9mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	18mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	6.6mg/l	2

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marée supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les composés avec un log Pow >5 agissent comme les organiques neutres, mais avec un log Pow plus faible, la toxicité des polymères contenant de l'époxyde est plus importante que celle prédite pour de simples narcotiques.

Les substances contenant des carbones non-saturés sont omniprésentes dans les environnements intérieurs. Elles proviennent de plusieurs sources (voir ci-dessous). La plupart sont réactives avec l'ozone de l'environnement et peuvent engendrer des produits stables qui sont supposés affecter la santé humaine de manière négative. Le potentiel de certaines surfaces présentes dans un espace clos pour une facilitation des réactions doit être étudié.

Sources de substances insaturées	Substances insaturées (émissions réactives)	Principaux produits stables engendrés par une réaction avec l'ozone.
Occupants (expirations, huiles de protection, produits de soins personnels)	Isoprène, oxyde nitrique, squalène, stérols insaturés, acide oléique et autres acides gras insaturés, produits d'oxydation insaturés	Méthacroléine, cétone vinyle méthyle, dioxyde d'azote, acétone, 6 MHQ, acétone de géranyle, 4 OPA, formaldéhyde, alcool nonylique, décanal, acide 9-oxo-pélargonique, acide azélaïque, acide pélargonique.
Bois tendres, bois de plancher incluant planches de cyprès, cèdre et sapin argenté, plantes d'intérieur	Isoprène, limonène, alpha-pinène, autres terpènes et sesquiterpènes.	Formaldéhyde, 4-AMC, pino-aldéhyde, acide pinique, acide pinonique, acide formique, méthacroléine, cétone méthyle vinyle, SOA incluant les particules ultra-fines.
Tapis et endos de tapis	4-Phényle-cyclohexène, 4-vinyle-cyclohexène, styrène, 2-éthyle-hexyle acrylate, acides et esters gras insaturés	Formaldéhyde, acétaldéhyde, benzaldéhyde, hexanal, nonanal, 2-nonéanal
Lino et peintures/cires contenant de l'huile de lin	Acide linoléique, acide linoléinique	Propanal, hexanal, nonanal, 2-heptéanal, 2-nonéanal, 2-décéanal, 1-pentène-3-one, acide propionique, acide n-butyrique
Peinture au latex	Monomères résiduels	Formaldéhyde
Certains produits de nettoyage, cires, lustres, rafraîchisseurs d'air ambiant	Limonène, alpha-pinène, terpinolène, alpha-terpinéol, linalol, acétate de linalyle, et autres terpinoïdes, longifolène et autres sesquiterpènes.	Formaldéhyde, acétaldéhyde, glyco-aldéhyde, acide formique, acide acétique, peroxydes d'hydrogène et organiques, acétone, benzaldéhyde, 4-hydroxy-4-méthyle-5-héxène-1-al, 5-éthényle-dihydro-5-méthyle-2(3H)-furanone, 4-AMC, les SOA incluant des particules ultra-fines.
Colle de caoutchouc naturel	Isoprène, terpènes	Formaldéhyde, méthacroléine, cétone méthyle vinyle
Toner pour photocopieur, papier imprimé, polymères styrènes	Styrène	Formaldéhyde, benzaldéhyde
Fumée de tabac	Styrène, acroléine, nicotine	Formaldéhyde, benzaldéhyde, hexanal, glyoxal, N-méthyle-formamide, nicotinaldéhyde, cotinine
Vêtements, tissus et literie salis	Squalène, stérols insaturés, acide oléique et autres acides gras insaturés	Acétone, 6 MHQ, acétone de géranyle, 4 OPA, formaldéhyde, nonanal, décanal, acide 9-oxo-nonanoïque, acide azélaïque, acide nonanoïque.
Filtres à particules salis	Acides gras insaturés provenant de plantes, couches de feuilles mortes et autres débris végétaux ; suies, particules de diesel	Formaldéhyde, nonanal et autres aldéhydes, alcool nonylique, décanal, acide 9-oxo-nonanoïque, acide azélaïque, acide nonanoïque et autres oxo-acides ; composés avec groupes fonctionnels mélangés (=O, -OH et -COOH)
Conduits d'aération et doublure de conduits	Acides et esters gras insaturés, huiles insaturées, néoprène	Aldéhydes C5 à C10
' Saleté urbaine '	Hydrocarbures aromatiques polycycliques	Hydrocarbures aromatiques polycycliques oxydés
Parfums, eaux de Cologne, huiles essentielles (par exemple lavande, eucalyptus, mélaleuca)	Limonène, alpha-pinène, linalol, acétate de linalyle terpinène-4-ol, gamma-terpinène.	Formaldéhyde, acétone, 4-hydroxy-4-méthyle-5-héxène-1-al, 5-éthényle-dihydro-5-méthyle-2(3H)-furanone, 4-AMC, les SOA incluant des particules ultra-fines.
Emissions domestiques en général	Limonène, alpha-pinène, styrène	Formaldéhyde, 4-AMC, pino-aldéhyde, acétone, acide pinique, acide pinonique, acide formique, benzaldéhyde, les SOA incluant les particules ultra-fines.

Abréviations : 4-AMC, 4-acétyl-1-méthyle-cyclohexène; 6MHQ, 6-méthyle-5-heptène-2-one, 4OPA, 4-oxopentanal, SOA, aérosols organiques secondaires

Référence : Charles J Weschler; Environmental Health Perspectives, Vol 114, octobre 2006

#90wgk

WGK : Classification en accord avec le German Water Resources Act.

La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les phénols avec un log Pow >7,4 sont attendus comme présentant une faible toxicité pour les organismes aquatiques. Toutefois, la toxicité des phénols avec un log Pow plus faible est variable, s'étalant d'une faible toxicité (valeurs LC50 > 100 mg/l) à une forte toxicité (valeurs LC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	HAUT	HAUT

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	MOYEN (LogKOW = 3.8446)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	BAS (KOC = 1767)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

	P	B	T
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	✗	✗	✗
vPvB	✗	✗	✗
Critères PBT remplies?			non
vPvB			non

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Les preuves liant les effets néfastes des perturbateurs endocriniens sont plus convaincantes dans l'environnement que chez l'homme. Les perturbateurs endocriniens modifient profondément la physiologie de la reproduction des écosystèmes et ont finalement un impact sur des populations entières. Certains produits chimiques perturbateurs endocriniens se dégradent lentement dans l'environnement. Cette caractéristique les rend potentiellement dangereux sur de longues périodes. Parmi les effets néfastes bien établis des perturbateurs endocriniens chez diverses espèces sauvages, on peut citer l'aminicissement de la coquille des œufs, l'affichage des caractéristiques du sexe opposé et l'altération du développement reproductif. D'autres changements néfastes chez les espèces sauvages ont été suggérés, mais non prouvés : anomalies de la reproduction, dysfonctionnement immunitaire et déformations du squelette.

12.7. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▸ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▸ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ La réduction, ▸ La réutilisation ▸ Le recyclage ▸ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages. ▸ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement. ▸ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé. ▸ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

	<p>Non Reglemente par terre (ADR), Dispositions particulières 375</p> <p>Non Reglemente par aérien (ICAO-IATA), Dispositions particulières A197</p> <p>Non Reglemente par maritime (IMDG), pour 2.10.2.7</p> <p>Non Reglemente par fluvial (ADN), Dispositions particulières 274 (La disposition de 3.1.2.8 s'applique)</p>
--	---

Transport par terre (ADR-RID)

14.1. Numéro ONU	3082				
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)				
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>classe</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Risque Secondaire</td> <td>Sans Objet</td> </tr> </table>	classe	9	Risque Secondaire	Sans Objet
classe	9				
Risque Secondaire	Sans Objet				
14.4. Groupe d'emballage	III				
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux				

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler)	90
	Code de classification	M6
	Etiquette de danger	9
	Dispositions particulières	274 335 375 601
	quantité limitée	5 L
	Code tunnel de restriction	3 (-)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	9
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	9L
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A97 A158 A197 A215
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	964
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	450 L
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	964
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	450 L
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y964
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	9
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-A , S-F
	Dispositions particulières	274 335 969
	Quantités limitées	5 L

Le transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	M6
	Dispositions particulières	274; 335; 375; 601
	Quantités Limitées	5 L
	Équipement requis	PP
	Feu cônes nombre	0

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
----------------	---------

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

Nom du produit	Grouper
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	Pas Disponible
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	Pas Disponible
diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	Pas Disponible

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	Pas Disponible
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	Pas Disponible
diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

talc- (Mg3H2(SiO3)4) Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Inventaire européen CE

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable - : les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDLS	Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle; bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; talc- (Mg3H2(SiO3)4); diacrylate de 2-[[[3-hydroxy-2,2-bis[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle)
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

Inventaire national	Statut
Mexico - INSQ	Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle; bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle])
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle])
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	08/06/2021
date initiale	29/03/2016

Codes pleins de risques de texte et de danger

H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

F50 : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition

Raison du Changement

A-2.00 - Nouveau format de FDS



9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num: A-3.00

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date d'émission: 14/01/2022

Date d'impression: 14/01/2022

L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	9200-B
Synonymes	SDS Code: 9200-B; 9200-25ML, 9200-50ML, 9200-1.7L UFI:PHN0-U0M1-F00C-GQQU
Autres moyens d'identification	Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	durcisseur d'adhésif
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	MG Chemicals Ltd - FRA	MG Chemicals (Head office)
Adresse	Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta	9347 - 193 Street Surrey V4N 4E7 British Columbia Canada
Téléphone	Pas Disponible	+(1) 800-201-8822
Fax	Pas Disponible	+(1) 800-708-9888
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Verisk 3E (Code d'accès: 335388)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1]	H411 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H361 - TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION Catégorie 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Danger

Déclaration(s) sur les risques

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/secouriste
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.
------	--

2.3. Autres dangers

L'ingestion peut provoquer d'importants dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%(poids)	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.68683-29-4 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.non disponible	32	<u>Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[(2-(pipérazin-1-yl)éthyl)carbamoyle]propyle</u>	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4; H332 [1]	Pas Disponible
1.7727-43-7 2.231-784-4 3.Pas Disponible 4.non disponible	30	<u>sulfate-de-baryum</u>	Sans Objet	Pas Disponible
1.68410-23-1 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.non disponible	24	<u>Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylèneglycolamines</u>	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H315, H318, H335 [1]	Pas Disponible
1.68082-29-1 2.500-191-5 3.Pas Disponible 4.non disponible	7	<u>Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine</u>	Toxicité aiguë (par voie orale) et toxicité aiguë (par inhalation), catégorie de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Sensibilisation respiratoire, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H302+H332, H315, H318, H317, H334, H411 [1]	Pas Disponible
1.112-24-3 2.203-950-6 3.612-059-00-5 4.non disponible	2	<u>3,6-diazaoctane-éthylènediamine, triéthylènetétramine</u>	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3;	Pas Disponible

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	[%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.140-31-8 2.205-411-0 3.612-105-00-4 4.non disponible	2	2-pipérazin-1-yléthylamine	H312, H314, H317, H412 [2] Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3; H302, H312, H314, H317, H412 [2]	Pas Disponible
Légende:		1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne		

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin. Pour des conseils, contacter le Centre Anti-Poison ou un docteur.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

- ▶ Les signes et symptômes d'un empoisonnement aigu aux cyanures sont une hypoxie cellulaire et sont souvent non-spécifiques.
- ▶ Une cyanose peut être le diagnostic final.
- ▶ Une bradycardie, un patient hypersensible suggèrent un empoisonnement spécifique si une dépression cardiovasculaire et du système nerveux central apparaît.
- ▶ Une attention immédiate doit être portée pour assister la ventilation, l'administration d'oxygène à 100 %, l'insertion d'intraveineuses et la mise en place d'une surveillance cardiaque.
- ▶ Obtenir un gaz sanguin artériel immédiatement et corriger les acidoses métaboliques importantes (pH en dessous de 7.15).
- ▶ Les patients moyennement symptomatiques nécessitent généralement seulement des soins de support. Les nitrites ne devraient pas être donnés de manière imprécise - dans tous les cas d'empoisonnement modéré ou grave, ils doivent être administrés en conjonction avec du thiosulfate. Comme mesure temporaire, fournir des perles de nitrite d'amyle (0.2 ml inhalé pendant 30 secondes par minute) jusqu'à ce que les intraveineuses pour le nitrite de sodium soient installées. 10 ml d'une solution à 3 % sont administrés pendant une durée de 4 minutes afin de produire 20 % de méthémoglobine chez les adultes. Suivi directement par 50 ml d'une solution de 25 % de thiosulfate de sodium, à la même vitesse, IV. Si les symptômes réapparaissent ou persistent dans les 1/2 - 1 heure, répéter le nitrite et le thiosulfate à 50 % de la dose initiale. Comme le mode d'action implique une conversion métabolique du thiosulfate en thiocyanate, une défaillance rénale peut augmenter la toxicité du thiocyanate.
- ▶ Le bleu de méthylène n'est pas un antidote.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

Si une intervention avec du nitrite d'amyle est pratiquée, alors le Kits de Traitement Médical doit contenir les suivants:

- ▶ Une boîte contenant une douzaine d'ampoules de nitrite d'amyle.
- ▶ Deux ampoules stériles de solution de nitrite de sodium (10 ml d'une solution à 3 % pour chacune)
- ▶ Deux ampoules stériles de thiosulfate de sodium (50 ml d'une solution à 25 % chacune)
- ▶ Une seringue stérile de 10 ml Une seringue stérile de 50 ml. Deux aiguilles stériles pour intraveineuse. Un garrot.
- ▶ Une douzaine de pansements de gaze.
- ▶ Des gants en latex.
- ▶ Un sac 'Risque biologique' pour un traitement des équipements souillés/contaminés.
- ▶ Un lot d'instructions sur les cyanures sur les premiers soins et les traitements médicaux.

- Remarques sur l'utilisation du nitrite d'amyle (AN) :

- ▶ AN est très volatile et inflammable - ne pas fumer ou utiliser proche d'une source d'allumage.
- ▶ En cas de traitement du patient dans une zone venteuse ou aérée, fournir un abri ou une protection (chemise, murs, cylindres, mains en forme de coupe, etc.) afin d'éviter que les vapeurs de nitrite d'amyle ne partent au loin. Conserver l'ampoule entre le vent et le nez l'objectif de faire pénétrer le nitrite d'amyle dans les poumons du patient.
- ▶ Les sauveteurs doivent éviter d'inhaler du AN pour éviter des vertiges et perdre de leurs compétences.
- ▶ Allonge le patient. Du au fait que l'AN dilate des vaisseaux sanguins et diminue la pression artérielle, le coucher aidera le patient à demeurer conscient.
- ▶ NE PAS utiliser en excès - une utilisation excessive peut mettre le patient en état de choc. Une expérience dans les usines de DuPont n'a pas montrée d'effets secondaires d'un traitement avec du nitrite d'amyle.

REMARQUES ADDITIONNELLES:

- ▶ Les principales procédures médicales de traitement peuvent varier e.g. Les E.U. (La méthode FDA est recommandée par DuPont) utilise le nitrite d'amyle comme un générateur de méthémoglobine, suivi par un traitement avec du nitrite de sodium puis du thiosulfate de sodium.

MODES D'ACTION : Le nitrite d'amyle (AN) réagit avec l'hémoglobine (HB) pour former environ 5% de méthémoglobine (MHB). Le nitrite de sodium (NaNO₂) réagit avec l'hémoglobine pour former approximativement 20-30 % de méthémoglobine. La méthémoglobine attire les ions de cyanures (CN) des tissus et les attache à eux et devient de la cyanmethémoglobine (CNMHB). Les thiosulfate de sodium (Na₂S₂O₃) convertie la cyanmethémoglobine en thiocyanate (HSCN) qui est traité par les reins. i.e. AN + HB = MHB
NaNO₂ + HB = MHB
CN + MHB = CNMHB
Na₂S₂O₃ + CNMHB + O₂ = HSCN

- ▶ L'administration des sels d'antidote en solution saline normale par intraveineuse, Lait de Ringers ou autre fluide IV disponible.
- ▶ La pratique européenne peut utiliser du 4-diméthylaminophénol (DMAP) comme générateur de méthémoglobine. De même, de l'hydroxycobalamine (Vitamine B12a) est utilisée. L'hydroxycobalamine fonctionne en réagissant avec le cyanure pour former de la cyanocobalamine (Vitamine B12) qui est excrétée dans les urines.

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

- Les procédures de sécurité du travail européennes et australiennes proposent de l'acide édétyque dicobalte (Kelocyanor) comme antidote. Celui-ci agit en chélateur sur le cyanure pour former du cobaltcyanure qui est excrété dans les urines. Dans tous les cas, une thérapie hyperbare peut augmenter l'efficacité du kit antidote de cyanure.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
-------------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. ▸ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▸ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▸ Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide. ▸ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▸ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▸ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Combustible. ▸ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▸ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▸ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▸ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. <p>Les produits de combustion comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> dioxyde de carbone (CO₂) oxydes d'azote (NO_x) oxydes de soufre (SO_x) oxydes de métal d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▸ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▸ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▸ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▸ Essuyez. ▸ Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.
Eclaboussures Majeures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▸ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▸ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▸ Augmenter la ventilation. ▸ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ▸ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▸ Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage. ▸ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▸ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement. ▸ Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains. ▸ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. ▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré. ▶ Evitez la concentration dans les trous et creux. ▶ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. ▶ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. ▶ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▶ N'utilisez PAS des seaux en plastique. ▶ Evitez le contact avec des matériels incompatibles. ▶ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▶ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ▶ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation ▶ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p>
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Stockez-le dans son récipient d'origine. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. ▶ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	NE PAS utiliser de containers en aluminium galvanisés ou plaqués. Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	Évitez les acides forts, les chlorures d'acide, les anhydrides d'acide et les chloroformates. Éviter une réaction avec des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
sulfate-de-baryum	inhalation 10 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 10 mg/m ³ (Locale, chronique) <i>inhalation 10 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 13 000 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i>	115 µg/L (L'eau (douce)) 600.4 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 207.7 mg/kg soil dw (sol) 62.2 mg/L (STP)
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	cutanée 1.1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3.9 mg/m ³ (Systémique, chronique) <i>cutanée 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> <i>inhalation 0.97 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i>	0.004 mg/L (L'eau (douce)) 0 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.041 mg/L (Eau (Marine)) 411.01 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 41.1 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 82.18 mg/kg soil dw (sol) 3.14 mg/L (STP)
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	cutanée 1.1 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 3.9 mg/m ³ (Systémique, chronique) <i>cutanée 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> <i>inhalation 0.97 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i>	0.004 mg/L (L'eau (douce)) 0 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.043 mg/L (Eau (Marine)) 434.02 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 43.4 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 86.78 mg/kg soil dw (sol) 3.84 mg/L (STP)
2-pipérazin-1-yléthylamine	cutanée 3.33 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 10.6 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 15 µg/m ³ (Locale, chronique) inhalation 10.6 mg/m ³ (Systémique aiguë) inhalation 80 mg/m ³ (Local, aiguë)	0.058 mg/L (L'eau (douce)) 0.006 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.58 mg/L (Eau (Marine)) 215 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 21.5 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1 mg/kg soil dw (sol) 250 mg/L (STP)

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	sulfate-de-baryum	Poussières réputées sans effet spécifique	10, 5 a mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
-----------	--------	--------	--------

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
sulfate-de-baryum	15 mg/m3	170 mg/m3	990 mg/m3
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	3 ppm	14 ppm	83 ppm
2-pipérazin-1-yléthylamine	6.4 mg/m3	71 mg/m3	420 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle	Pas Disponible	Pas Disponible
sulfate-de-baryum	Pas Disponible	Pas Disponible
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	Pas Disponible	Pas Disponible
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	Pas Disponible	Pas Disponible
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	Pas Disponible	Pas Disponible
2-pipérazin-1-yléthylamine	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle	E	≤ 0.1 ppm
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	E	≤ 0.1 ppm
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	E	≤ 0.1 ppm
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	E	≤ 0.1 ppm
2-pipérazin-1-yléthylamine	D	> 0.1 to ≤ 1 ppm

Notes:

bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Ces guides d'exposition ont été déduits d'un niveau seuil d'évaluation du risque et ne devraient pas être interprétés comme des limites de sécurité univoques. Les ORGS représentent une moyenne sur une période de 8 heures à moins qu'il ne soit spécifié quelque chose d'autre.

CR = Risque de cancer/10000 ; UF = Facteur d'Incertitude :

TLV supposé être adéquat pour protéger une santé reproductive :

LOD : Limite de détection

Les finalités toxiques ont également été identifiées comme :

D = Développement ; R = Reproductif ; TC = Cancérogène traversant le placenta.

Jankovic J., Drake F.: A Screening Method for Occupational Reproductive American Industrial Hygiene Association Journal 57: 641-649 (1996)

Les individus exposés **NE SONT RAISONNABLEMENT PAS** supposés comme étant avertis, par l'odeur, que le Standard d'Exposition est dépassé.

Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est déterminé pour tomber soit en Classe C, D ou E.

Le Facteur Odorant de Sécurité (OSF) est défini comme :

OSF = Exposition standard (TWA) ppm / Valeur Odorante Seuil (OTV) ppm

Classification en Classes comme suit :

ClasseOSF Description

A 550 Plus de 90% des individus exposés sont avertis par l'odeur que le Standard d'Exposition (TLV-TWA par exemple) a été atteint, même si distrait par des activités professionnelles.

B 26-550Même chose pour 50-90% des personnes distraites.

C 1-26 Même chose pour moins de 50% des personnes étant distraites

D 0.18-1 10-50% des personnes averties comme étant testées perçoivent par l'odeur que le Standard d'Exposition a été atteint.

E <0.18

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

En tant que fumées de procédés de colle :

MEL-TWA: 0.6 mg/m³ tel que les solubles de cyclohexane [HSE, UK]

BRMA-TWA: 0.25 mg/m³ tel que les solubles de cyclohexane [BRMA Code de Pratique]

La fumée de colle est un mélange complexe et indéterminé de substances et est définie comme 'fumée produite par le mélange et le malaxage de colle naturelle et de polymères synthétiques combinés avec des produits chimiques et dans les procédés qui transforment le mélange résultant en produits finis ou en partie de produits finis et incluant toutes les procédures d'inspection dans lesquelles les fumées continuent d'être impliquées'.

'Fumée' décrit généralement des particules solides générées par des réactions chimiques ou par une condensation de l'état gazeux, habituellement après une évaporation des substances fondues, et souvent accompagnée par une réaction chimique telle qu'une rupture d'oxydation ou thermique.

Plusieurs agents chimiques peuvent apparaître dans les fumées de colle qui sont des cancérigènes animaux ou expérimentaux, toutefois, en raison du nombre de produits chimiques utilisés ou formés durant la production de colle, des difficultés surviennent dans l'attribution d'effet particulier pour une exposition donnée. Un cancer de l'estomac a été associé avec le travail dans les emplois en départ de la ligne de production; un cancer des poumons et des œsophages inférieurs avec tous les procédés et une lymphome avec les emplois dans lesquels une exposition couplée aux solvants survient. D'autres cancers ont également été rapportés avec des tumeurs au foie apparaissant comme phénomène secondaire. Aucun niveau de non-effets n'a été déterminé.

Deux études ne montrent aucun excès de cancer de la vessie chez les ouvriers entrant dans l'industrie après 1950 : l'excès de risque avant cette date est supposé résulter de l'exposition aux bêta-naphthylamines résiduels utilisés auparavant comme anti-oxydants.

En tant que poussières de procédés de la colle :

MEL-TWA: 6 mg/m³ [HSE, UK]

La poussière de procédés avec de la colle est un mélange complexe et variable de particules définies comme 'poussière apparaissant dans les étapes de production de la colle que les ingrédients sont manipulés, pesés, ajoutés à ou mélangés avec des élastomères naturels ou synthétiques. Cela n'inclut pas les poussières provenant de l'abrasion de colle traitée mais apparaît durant la préparation des composés de colle synthétique ou naturelle.

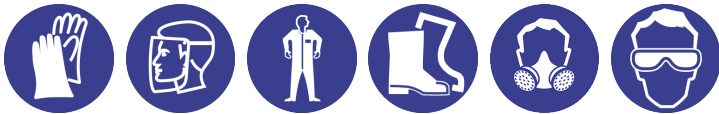
Il y a quelques preuves qu'une exposition professionnelle aux poussières de colle produit une incidence accrue sur le cancer de l'estomac. Les données HSE concluent qu'il y a un faible mais significatif excès des cancers de l'estomac associés avec les procédés initiaux de production de colle. Un cancer de l'estomac représente un marqueur de classe sociale important, qui peut conduire à une surestimation du risque. Un rapport provenant des Etats-Unis décrit qu'une exposition dans les lieux de production de colle produit une maladie pulmonaire mais ceci n'a pas été conforté par une épidémiologie anglaise ni par des rapports de l'industrie.

Aucun niveau de non-effet n'a été déterminé. La MEL était considérée appropriée car elle était perçue comme relativement pratique pour l'industrie pour satisfaire à cette valeur.

Les durcisseurs polyamide ont une volatilité et une toxicité bien réduites et sont bien moins irritants pour la peau et les yeux que les durcisseurs d'amide. Toutefois, les polyamides commerciaux peuvent contenir un pourcentage de résidu d'amide non-réagi et tout contact inutile devrait être évité.

Le TLV-TWA recommandé est basé sur des résultats satisfaisants réalisés durant l'emploi d'une limite interne pour le nitrate de baryum dans un laboratoire national. On ne connaît pas quel degré de sécurité ajoutée cette limite incorpore.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié	<p>Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses 'd'échappement' différentes, qui à leurs tours, déterminent les 'vitesses de capture' de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de contaminant :</th> <th>Vitesse de l'air:</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)</td> <td>0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)</td> </tr> <tr> <td>aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)</td> <td>0.5-1 m/s (100-200 f/min.)</td> </tr> <tr> <td>Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)</td> <td>1-2.5 m/s (200-500 f/min)</td> </tr> <tr> <td>Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).</td> <td>2,5-10 m/s (500-2000 f/min)</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td> <td>1: Perturbation des courants d'air de la pièce</td> </tr> <tr> <td>2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2: Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3: Intermittent, faible production</td> <td>3: Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4: Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p>	Type de contaminant :	Vitesse de l'air:	Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)	aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)	Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min)	Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)	Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle	1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce	2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité	3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante	4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.
	Type de contaminant :	Vitesse de l'air:																			
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)																				
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)																				
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min)																				
Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)																				
Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle																				
1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce																				
2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité																				
3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante																				
4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.																				
8.2.2. Protection Individuelle																					
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▸ Masque chimique. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact. 																				
Protection de la peau	Voit protection Main ci-dessous																				
Protection des mains / pieds	<p>NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p> <p>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé</p>																				

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

	<p>des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée. Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Fréquence et la durée de contact, ▸ La résistance chimique du matériau du gant, ▸ L'épaisseur du gant et ▸ dextérité <p>Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme. ▸ Les gants contaminés doivent être remplacés. <p>Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Excellente lorsque le temps de pénétration > 480 min ▸ Bonne lorsque le temps de pénétration > 20 min ▸ Juste quand le temps de pénétration < 20 min ▸ Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade <p>applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé. Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants. Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant. Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques. Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés. - Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. <p>Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Durant la manipulation des résines d'époxy de niveau liquide, porter des gants de protection chimique (e.g. nitrile ou caoutchouc nitrile-butadiène), des bottes et des tabliers. ▸ NE PAS utiliser de coton ou de cuir (qui absorbe et concentre la résine), du chlorure de polyvinyle, des gants en caoutchouc ou polyéthylène (qui absorbent la résine). ▸ NE PAS utiliser de crèmes barrières contenant des graisses émulsifiantes et des d'huiles car elles peuvent absorber la résine, des crèmes à base de silicium devraient être vérifiées avant leurs utilisations.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Tenue complète. ▸ Tablier en P.V.C. ▸ Crème protectrice. ▸ Crème nettoyante pour la peau. ▸ Unité de lavement des yeux.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SÉLECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

'Forsberg Clothing Performance Index'.

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Matériel	CPI
BUTYL	A
NEOPRENE	C
NITRILE	C
PE/EVAL/PE	C
VITON	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtere de type AK-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	AK-AUS P2	-
1000	50	-	AK-AUS P2
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	AK-2 P2
10000	100	-	AK-3 P2
	100+		Conduit d'air**

* - Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	amber		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.18
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	>20.5
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	>122	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible BuAC = 1	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatil (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	<0.001	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.</p> <p>L'inhalation de durcisseurs d'amine de résine d'époxyde (comprenant les polyamines et les additifs d'amines) peut provoquer des spasmes des bronches et des périodes de toux durant plusieurs jours après l'arrêt de l'exposition. Même de faibles traces de ces vapeurs peuvent déclencher une réaction intense chez les personnes présentant un 'asthme aux amines'. La littérature contient plusieurs exemples d'intoxication systémiques après l'utilisation d'amines dans les systèmes de résines d'époxyde.</p> <p>Les effets et symptômes causés par le cyanure d'hydrogène dépendent de l'intensité et de la durée de l'exposition. Une inhalation de courte durée de 20-40 ppm de cyanure d'hydrogène peut engendrer de légers symptômes, tandis qu'une dose de 270 ppm peut être fatale en une minute. Les expositions aiguës aux cyanures sont la cause de décès par cyanose et suffocation. Des expositions à de très faibles doses de cyanure d'hydrogène peuvent provoquer des faiblesses, maux de tête, confusions, nausées et vomissements. Une pression sanguine habituelle avec un pouls rapide est habituelle dans les cas non sévères. La respiration varie avec l'intensité de l'exposition : rapide pour une exposition légère, ou lente et haletante en cas d'exposition importante. Les symptômes d'une exposition légère disparaissent quand l'exposition s'arrête.</p>
--------	---

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Ingestion	<p>Une ingestion d'agents d'amine d'époxy-curing (durcisseurs) peut causer une douleur abdominale importante, une nausée, un vomissement et une diarrhée. Le vomit peut contenir du sang et des muqueuses. Si la mort ne survient pas dans les 24 heures, il peut se produire une amélioration chez les patients pour 2-4 jours uniquement, suivi ensuite par un soudain retour de la douleur abdominale, une forte rigidité abdominale ou une hypotension; cela indique que des dommages corrosifs à retardement au niveau gastriques ou au niveau des œsophages ont eu lieu.</p> <p>L'ingestion de composés solubles de baryum peut engendrer une ulcération des muqueuses des voies gastro-intestinales, une rigidité des muscles du visage et du coup, une gastro-entérite, un vomissement, une diarrhée, des tremblements musculaires et une paralysie, une anxiété, une faiblesse, un souffle laborieux, des irrégularités cardiaques dues aux contractions des muscles lisses cardiaques et striés (souvent violentes et douloureuses), un pouls lent et irrégulier, une hypertension, des convulsions et une défaillance respiratoire.</p> <p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.</p>
Contact avec la peau	<p>Le liquide peut être miscible dans les graisses ou les huiles et peut dégraisser la peau, produisant une réaction cutanée décrite comme dermite de contact non-allergique. Il est peu probable que le produit produit une dermite irritante comme décrite dans les Directives CE.</p> <p>Les agents aminés d'époxy-curatif (durcisseurs) peuvent provoquer en premier lieu des irritations de la peau et des dermatoses d'hypersensibilité chez les individus prédisposés. Les réactions cutanées comprennent des démangeaisons intolérables et d'important boursoufflements du visage. Des ampoules, avec suintements importants de liquide et des croûtes et écailles peuvent également apparaître. Les personnes présentant des «dermatoses aux amines» peuvent encourir des réactions dramatique si elles sont exposées de nouveau à de faibles quantités. Les personnes fortement sensibles peuvent même réagir aux résines originales contenant de faibles quantités de durcisseurs d'amines n'ayant pas réagit. De faibles quantités d'amines volatiles peuvent accélérer les symptômes dermatologiques chez les individus sensibles. Des expositions prolongées ou répétées peuvent produire une nécrose des tissus.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>
Yeux	<p>Lorsqu'il est appliqué sur les yeux des animaux, le matériau produit des lésions oculaires graves qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après l'instillation.</p> <p>Les fumées des amines volatiles entraînent des irritations de l'œil, des larmoiements, des conjonctivites et des œdèmes mineurs transitoires qui créent des halos autour des lumières (glaucompsie). Cette conséquence disparaît d'elle même quelques heures après la fin de l'exposition et n'entraînent pas de répercussions physiologiques Bien que l'œil n'est pas abîmé, la glaucompsie prédispose un individu à des accidents physiques et réduit ses capacités lorsqu'il doit conduire un véhicule par exemple. Un contact direct et local avec un liquide peut endommager l'œil de manière permanente dans le cas d'un poids moléculaire faible.</p>
Chronique	<p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes. Un tel dommage peut devenir apparent à la suite d'une application directe dans les études de toxicité sub-chronique (90 jours) ou à la suite de sub-aiguë (28 jours) ou à la suite des test de toxicité chroniques (2 ans).</p> <p>L'exposition au produit peut poser des problèmes pour la fertilité humaine, généralement sur la base du fait que les résultats des études sur les animaux fournissent des preuves suffisantes pour provoquer une forte suspicion d'altération de la fertilité en l'absence d'effets toxiques, ou des signes d'altération de la fertilité se produisant à peu près aux mêmes niveaux de dose que d'autres effets toxiques, mais qui ne sont pas une conséquence secondaire non spécifique d'autres effets toxiques.</p> <p>L'exposition au matériel peut entraîner des problèmes chez l'homme dus à l'apparition d'effets toxiques, selon les résultats d'études sérieuses sur des animaux. Ces preuves suffisent pour affirmer l'apparition de toxicité en absence de signes de toxicité de la mère ou en présence de doses similaires à d'autres effets toxiques qui ne sont toutefois pas une conséquence secondaire non-spécifique des autres effets toxiques.</p> <p>Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.</p> <p>Les agents aminés d'époxy-curatif (durcisseurs) peuvent provoquer en premier lieu des irritations de la peau et des dermatoses d'hypersensibilité chez les individus prédisposés. Les réactions cutanées comprennent des démangeaisons intolérables et d'important boursoufflements du visage. Des ampoules, avec suintements importants de liquide et des croûtes et écailles peuvent également apparaître. Les personnes présentant des «dermatoses aux amines» peuvent encourir des réactions dramatique si elles sont exposées de nouveau à de faibles quantités. Les personnes fortement sensibles peuvent même réagir aux résines originales contenant de faibles quantités de durcisseurs d'amines n'ayant pas réagit. De faibles quantités d'amines volatiles peuvent accélérer les symptômes dermatologiques chez les individus sensibles. Des expositions prolongées ou répétées peuvent produire une nécrose des tissus.</p> <p>Une sensibilisation peut aboutir à de sévères réponses à de très faibles niveaux d'exposition, i.e. hypersensibilité. Les personnes sensibilisées ne devraient pas être autorisées à travailler dans des situations ou une exposition peut survenir.</p>

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="376 1635 938 1675">TOXICITÉ</th> <th data-bbox="938 1635 1497 1675">IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="376 1675 938 1715">Pas Disponible</td> <td data-bbox="938 1675 1497 1715">Pas Disponible</td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Pas Disponible	Pas Disponible				
TOXICITÉ	IRRITATION								
Pas Disponible	Pas Disponible								
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[(2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyl]propyle	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="376 1751 983 1787">TOXICITÉ</th> <th data-bbox="983 1751 1497 1787">IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="376 1787 983 1823">Dermique (rat) LD50: >3000 mg/kg^[2]</td> <td data-bbox="983 1787 1497 1823">Eye (rabbit): irritant *</td> </tr> <tr> <td data-bbox="376 1823 983 1859">Inhalation(Rat) LC50; 5.61 mg/L4h^[2]</td> <td data-bbox="983 1823 1497 1859">Skin: irritant, Draize Score 3.6*</td> </tr> <tr> <td data-bbox="376 1859 983 1895">Oral(Rat) LD50; >15380 mg/kg^[2]</td> <td data-bbox="983 1859 1497 1895"></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Dermique (rat) LD50: >3000 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): irritant *	Inhalation(Rat) LC50; 5.61 mg/L4h ^[2]	Skin: irritant, Draize Score 3.6*	Oral(Rat) LD50; >15380 mg/kg ^[2]	
TOXICITÉ	IRRITATION								
Dermique (rat) LD50: >3000 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): irritant *								
Inhalation(Rat) LC50; 5.61 mg/L4h ^[2]	Skin: irritant, Draize Score 3.6*								
Oral(Rat) LD50; >15380 mg/kg ^[2]									
sulfate-de-baryum	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="376 1939 1152 1975">TOXICITÉ</th> <th data-bbox="1152 1939 1497 1975">IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="376 1975 1152 2011">Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg^[1]</td> <td data-bbox="1152 1975 1497 2011">Pas Disponible</td> </tr> <tr> <td data-bbox="376 2011 1152 2047">Oral(Souris) LD50; >3000 mg/kg^[2]</td> <td data-bbox="1152 2011 1497 2047"></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible	Oral(Souris) LD50; >3000 mg/kg ^[2]			
TOXICITÉ	IRRITATION								
Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible								
Oral(Souris) LD50; >3000 mg/kg ^[2]									
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="376 2092 1152 2128">TOXICITÉ</th> <th data-bbox="1152 2092 1497 2128">IRRITATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="376 2128 1152 2161"></td> <td data-bbox="1152 2128 1497 2161"></td> </tr> </tbody> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION						
TOXICITÉ	IRRITATION								

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

polyéthylènepolyamines	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
	Oral(Lapin) LD50: 800 mg/kg ^[2]	
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
	Oral(Rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	
3,6-diazoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: 805 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg/24 h - moderate
	Oral(Rat) LD50: 2500 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 49 mg - SEVERE
		Skin (rabbit): 490 mg open SEVERE
		Skin (rabbit): 5 mg/24 SEVERE
2-pipérazin-1-yléthylamine	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: 880 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 20 mg/24h - mod
	Oral(Rat) LD50: 2410 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
		Skin (rabbit): 0.1 mg/24h - mild
		Skin (rabbit): 5 mg/24h - SEVERE
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]
Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

ACRYLONITRILE POLYMÉRISÉ AVEC LE BUTA-1,3-DIÈNE, TERMINÉ PAR LE GROUPE 1-CYANO-1-MÉTHYL-3-([2-PIPÉRAZIN-1-YL]ÉTHYL)CARBAMOYL)PROPYLE	Le produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires, et causer des dommages aux poumons incluant une réduction de leurs fonctions. Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.
SULFATE-DE-BARYUM	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18 INSATURÉS, POLYMÉRISÉS AVEC DES ACIDES GRAS DE TALLÖL ET LA N,N'-BIS(2-AMINOÉTHYL)ÉTHANE-1,2-DIAMINE	Une attention particulière est attirée sur la diathèse dite atopique qui se caractérise par une sensibilité accrue à la rhinite allergique, à l'asthme bronchique allergique et à l'eczéma atopique (neurodermatite) qui est associée à une augmentation de la synthèse des IgE. Les alvéolites allergiques exogènes sont introduit principalement par des immuno-complexes allergènes spécifiques de type IgG ; les réactions à médiateurs cellulaires (lymphocytes T) peuvent être impliqués. Une telle allergie est de type retardataire de 4 heures par rapport au début de l'exposition. De nombreuses études sur le potentiel de sensibilisation du coco-amide DEA indiquent que cet amide acide gras induit une dermatose de contact allergique et un certain nombre de rapports sur des tests de patchs pour allergie cutanée au coco-amide DEA ont été publiés. Ces tests indiquent que l'allergie au coco-amide DEA est de plus en plus commune. Les alkanolamides sont fabriqués par condensation de diéthanolamine et de l'ester méthylique d'un acide gras à longue chaîne. Les alkanolamides sont susceptibles de former de la nitrosamine, ce qui constitue un problème de santé potentiel. Une contamination par nitrosamine est possible soit depuis une contamination pré-existante du diéthanolamine utilisé dans la production du coco-amide DEA, soit depuis la formation de nitrosamine par des agents de nitrosation dans des formules contenant du coco-amide DEA. Selon la Cosmetic Directive (2000), le coco-amide DEA ne doit pas être utilisé dans des produits contenant des agents de nitrosation en raison des risques de formation de N-nitrosamines. Dans les cosmétiques, le contenu maximal autorisé est de 5 % de dialkanolamides d'acide gras, et le contenu maximal en N-nitrosodialkanolamides est de 50 mg/kg. Le conservateur 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol est un agent de nitrosation reconnu pour les amines et amides secondaires et tertiaires. Des essais de modélisation ont indiqué que le 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol peut conduire à une N-nitrosation du diéthanolamine pour former un composé cancérigène, le N-nitrosodiéthanolamine, qui est un cancérigène puissant du foie chez les rats (IARC 1978). Plusieurs amides d'acide gras ont été testés lors d'essais de génotoxicité à court terme. Aucune indication d'un potentiel quelconque de création d'un dommage génétique n'a été observée. Le lauramide DEA a été testé lors d'essais de mutagenicité et n'a pas présenté d'activité mutagène sur des souches de salmonella typhimurium ou sur des cellules d'embryons de hamsters. Le coco-amide DEA n'a pas présenté de caractère mutagène sur les souches de salmonella typhimurium lors de tests avec ou sans activation métabolique.
3,6-DIAZOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Une exposition au produit pour des périodes prolongées peut provoquer des défauts physiques dans le développement de l'embryon (tératogénèse)
9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B) & DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18 INSATURÉS, POLYMÉRISÉS AVEC DES ACIDES GRAS DE TALLÖL ET LA N,N'-BIS(2-AMINOÉTHYL)ÉTHANE-1,2-DIAMINE & 3,6-DIAZOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogénèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.
ACRYLONITRILE POLYMÉRISÉ AVEC LE BUTA-1,3-DIÈNE, TERMINÉ PAR LE GROUPE 1-CYANO-1-MÉTHYL-3-([2-PIPÉRAZIN-1-YL]ÉTHYL)CARBAMOYL)PROPYLE & PRODUITS DE RÉACTION DE DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

INSATURÉS AVEC DES POLYÉTHYLÈNEPOLYAMINES & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	
ACRYLONITRILE POLYMÉRISÉ AVEC LE BUTA-1,3-DIÈNE, TERMINÉ PAR LE GROUPE 1-CYANO-1-MÉTHYL-3-([2-(PIPÉRAZIN-1-YL)ÉTHYL]CARBAMOYL)PROPYLE & PRODUITS DE RÉACTION DE DIMÈRES D'ACIDES GRAS EN C18 INSATURÉS AVEC DES POLYÉTHYLÈNEPOLYAMINES & 3,6-DIAZAOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.
3,6-DIAZAOCTANE-ÉTHYLÈNEDIAMINE; TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE & 2-PIPÉRAZIN-1-YLÉTHYLAMINE	Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillures et un épaississement de la peau.

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	✓
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✗
Mutagenéité	✗	risque d'aspiration	✗

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-([2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle)propyle	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
sulfate-de-baryum	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>=1.15mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>3.5mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>1.15mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	32mg/l	4
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylènepolyamines	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.25mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	7.07mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.11mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	5.18mg/l	2
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.5mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	7.07mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.34mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	7.07mg/l	2
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	LC50	96h	Poisson	180mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	31.1mg/l	1

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

	EC10(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.67mg/l	1
	BCF	1008h	Poisson	<0.5	7
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.5mg/l	1
	ErC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.5mg/l	1
2-pipérazin-1-yléthylamine	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	48h	crustacés	18mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	>100mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	495mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	32mg/l	1
Légende:	<i>Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration</i>				

Sur la base des preuves disponibles concernant soit la toxicité, la persistance, le potentiel à l'accumulation et ou le comportement et le futur environnemental observé, le produit peut présenter un danger, immédiat ou à long terme et/ou retardé, à la structure et/ou au fonctionnement des écosystèmes naturels.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Les données d'études sur l'eau du robinet faites avec des volontaires humains indiquent que les sulfates produisent un effet laxatif à des concentrations de 1000-1200 mg/litre, mais n'enregistrent pas d'augmentation dans les diarrhées, de hydratation et perte de poids. La présence de sulfate dans l'eau potable peut aussi lui donner un goût notable ; la concentration de sulfate qui indique le seuil de goût le plus faible est d'approximativement 250 mg/litre comme le sel sodium.

Le sulfate peut aussi contribuer à la corrosion des systèmes de distribution.

Aucunes directives de santé valables en ce qui concerne le sulfate dans l'eau potable ne sont proposées. Cependant, nous assistons à une probabilité croissante des plaintes consécutives au goût notable de l'eau provoqué par l'augmentation des concentrations dans l'eau au dessus de 500 mg/litre.

Directives du sol:

Critère Hollandais:

Cyanure libre: 1 mg/kg (objectif)

20 mg/kg (intervention)

cyanure complexe (pH 5):

5 mg/kg (objectif)

50 mg/kg (intervention)

Standards de la Qualité de l'Air:

Pas de directive de sécurité recommandée en raison des propriétés carcinogènes.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	BAS	BAS
2-pipérazin-1-yléthylamine	HAUT	HAUT

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	BAS (BCF = 5)
2-pipérazin-1-yléthylamine	BAS (LogKOW = -1.5677)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	BAS (KOC = 309.9)
2-pipérazin-1-yléthylamine	BAS (KOC = 171.7)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	✘	✘	✘
vPvB	✘	✘	✘
Critères PBT remplis?	non		
vPvB	non		

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

12.7. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforez les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La réduction, ▶ La réutilisation ▶ Le recyclage ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages. ▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement. ▶ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé. ▶ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

	<p>Non Règlement par terre (ADR), Dispositions particulières 375</p> <p>Non Règlement par aérien (ICAO-IATA), Dispositions particulières A197</p> <p>Non Règlement par maritime (IMDG), pour 2.10.2.7</p> <p>Non Règlement par fluvial (ADN), Dispositions particulières 274 (La disposition de 3.1.2.8 s'applique)</p>
--	---

Transport par terre (ADR-RID)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe	9
	Risque Secondaire	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler)	90
	Code de classification	M6
	Étiquette de danger	9
	Dispositions particulières	274 335 375 601
	quantité limitée	5 L
	Code tunnel de restriction	3 (-)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	9
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	9L

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A97 A158 A197 A215
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	964
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	450 L
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	964
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	450 L
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y964
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	9
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-A , S-F
	Dispositions particulières	274 335 969
	Quantités limitées	5 L

Le transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	III	
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	M6
	Dispositions particulières	274; 335; 375; 601
	Quantités Limitées	5 L
	Équipement requis	PP
	Feu cônes nombre	0

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle	Pas Disponible
sulfate-de-baryum	Pas Disponible
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	Pas Disponible
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	Pas Disponible
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	Pas Disponible
2-pipérazin-1-yléthylamine	Pas Disponible

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle	Pas Disponible
sulfate-de-baryum	Pas Disponible
Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines	Pas Disponible
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	Pas Disponible
3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine	Pas Disponible
2-pipérazin-1-yléthylamine	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Sans Objet

sulfate-de-baryum Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Sans Objet

Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021

3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE
Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

2-pipérazin-1-yléthylamine Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; sulfate-de-baryum; Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines; Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine; 3,6-diazaoctane-éthylènediamine; triéthylènetétramine; 2-pipérazin-1-yléthylamine)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines)
Japon - ENCS	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine)
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui

9200-B Adhésif Époxy Structurel (Partie B)

Inventaire national	Statut
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène, terminé par le groupe 1-cyano-1-méthyl-3-[[2-(pipérazin-1-yl)éthyl]carbamoyle]propyle; Produits de réaction de dimères d'acides gras en C18 insaturés avec des polyéthylène polyamines; Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallöl et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine)
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	14/01/2022
date initiale	27/03/2016

Codes pleins de risques de texte et de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

- ▶ PC—TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC—STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Raison du Changement

A-3.00 - Mise à jour des informations sur le fournisseur et changement de classification.